

Contribution à l'emporte-passe au débat sur la pièce

I La passe est appelée par le cas.

Simplement « appelée » : contingence.

Le cas est « *ce qui tombe* » (latin *cadere*, allemand *Fall*, qui a donné *Einfall*)

Parler d'un « cas » hors de sa chute est contrevenir à la langue.

Le cas est « *quand ça tombe* ». Un instant, un *présent*, un moment peut-être, mais alors bref.

Le cas ne s'offre qu'en passant.

Après, rien ne sera plus comme Adam (point III).

II L'accent justement porté par l'analyse sur le singulier ne heurte pas le commun de ce moment.

Faute de quoi l'on ne saurait pas même le dénommer « passe ».

Presque un universel : un universel empirique.

Tel le problème dénommé « Suite de Syracuse ». Le résultat est à chaque fois le même, sans que l'on sache pour autant en écrire la raison.

Étant donné ce commun, la passe peut faire l'objet d'une description anticipante *a minima* (condition pour l'écriture de toute « Proposition »).

III Vivre à la troisième personne est ce commun.

Fin de la prédominance du je-tu(e).

Donation de la seconde mort.

IV Cela est requis de l'analyste.

Et vérifiable. Sinon, à quoi bon un dispositif ?

Paris, ce 15 février 2013,

Jean Allouch